

Examen professionnel supérieur de « économiste d'entreprise PME »

Guide pour le travail de diplôme

Annexe B

Directives relatives à la réalisation et à l'évaluation des travaux de diplôme

Version définitive approuvée lors de la séance de la CAQ du 11 juin 2018

Dernière modification : le 26 octobre 2018 (selon décision de la CAQ)

1. Les directives d'évaluation

1.1 Travail individuel

Le candidat au diplôme¹ réalise un travail individuel. Celui-ci devrait compter entre 25 et 35 pages (sans annexe ; annexe : 10 pages au maximum).

1.2 Détermination du sujet traité

Le travail doit s'inspirer d'un problème de gestion d'entreprise. Il doit avoir un rapport avec la pratique du candidat ou, en tant que travail de concept, pouvoir trouver une application dans son entreprise. L'énoncé des questions en vue de la délimitation du thème traité est publié chaque année par la commission d'examen.

1.3 Exigences conceptuelles et formelles liées au travail de diplôme

Généralités :

- Le travail de diplôme doit toujours être rédigé en français.
- Le travail de diplôme doit être relié (reliure spirale) et soumis au format A4. Les classeurs ne sont pas acceptés. Les copies et les originaux doivent être de même qualité.
- La page de titre doit contenir la référence à l'énoncé de la question et à l'entreprise sur laquelle on travaille.

Polices de caractères (polices d'écriture) :

- Seulement lettrage (marquage) unilatéral
- Police : Arial
- Taille de police : 11-12 points (pour un texte continu), titres/sous-titres plus grands de 1 point chacun, au maximum 14 points
- Interligne : 1,3 à 1,5

Marges :

- Marge supérieure : entre 2,0 et 2,5 cm depuis le haut
- Marge inférieure : entre 2,0 et 2,5 cm depuis le bas
- Marge gauche : au moins 3 cm jusqu'au premier caractère de la ligne à gauche
- Marge droite : au moins 1,5 cm depuis le dernier caractère de la ligne à droite
- En-têtes et pieds de page selon les besoins individuels

Surlignages :

- Généralement en gras ou en italiques, si possible sans soulignement
- Utiliser les couleurs judicieusement, c'est-à-dire avec une certaine retenue

Système de reliure :

- Le travail est relié (ligatures) et soumis par voie électronique

Citations correctes dans le texte :

- En principe, toute reprise de textes, d'idées ou autres émanant de tiers doit être rendue reconnaissable. Toute reprise non marquée comme telle fait entrer le travail dans la catégorie du plagiat. Les conséquences varient en fonction de la gravité de la faute et peuvent aller jusqu'au rejet du travail. L'évaluation de la gravité incombe à la commission d'examen.

¹ Pour des raisons de simplification linguistique, nous n'utilisons que la forme masculine.

La reprise de textes émanant de tiers peut prendre la forme de citations littérales ou de citations indirectes (traduisant le sens général).

- Toutes les citations doivent être marquées comme telles dans le texte lui-même. L'auteur ou les auteurs, l'année et la ou les pages doivent figurer directement dans le texte.

Citation littérale :

Dans le cas des citations littérales, toute modification est interdite ; le passage concerné doit être mis entre guillemets. Les changements possibles aux citations sont des omissions. Celles-ci doivent être indiquées par des [...].

Exemple :

« La position de secteur central hiérarchique cède la place à la perception de soi-même comme un centre de services interne, et l'orientation des services, par laquelle l'accent est mis sur l'offre, est remplacée par une orientation des programmes en fonction des besoins des clients. »
(Wunderer/von Arx 1998 : 36)

Citation indirecte (traduisant le sens) :

Dans le cas des citations indirectes (traduisant le sens), l'abréviation « cf. » (du latin *confer* (infinitif « compare », d'où « reporte-toi à »)) doit être placée devant l'auteur/les auteurs.

Exemple :

On peut supposer que le service du personnel se considérera à l'avenir comme un centre de services interne fortement orienté clients (cf. Wunderer/von Arx 1998 : 36).

1.4 Chapitres principaux et sous-chapitres

Si les chapitres principaux et les sous-chapitres sont spécifiés dans l'énoncé de la question, ils doivent être repris tels quels. Le candidat au diplôme est libre d'ajouter d'autres sous-chapitres aux sous-chapitres existants.

1.5 Evaluation du travail de diplôme

Le travail de diplôme est évalué par le correcteur principal (responsable) et par un correcteur associé (secondaire). Le correcteur rédige une évaluation écrite du travail.

1.6 Traitement confidentiel du travail de diplôme soumis

La commission d'examen et les correcteurs s'engagent à garder toute discrétion sur le travail de diplôme rédigé et à garantir que le contenu du travail de diplôme ne sera connu que des personnes chargées de l'évaluation. Ils s'engagent à traiter le travail de diplôme de manière confidentielle à tout moment.

1.7 Déclaration d'autonomie

Une déclaration écrite et signée doit être jointe qui atteste que le travail de diplôme a été rédigé de manière autonome et sans l'aide de personnes extérieures à l'entreprise (s'applique également à la partie financière). Le seul soutien possible consiste à obtenir des informations ou des données auprès du propriétaire de l'entreprise ou de la direction de l'entreprise.

« En apposant ma signature, je certifie avoir rédigé mon travail de diplôme de manière autonome, sans aide extérieure et en utilisant uniquement les sources indiquées. »

Cette déclaration doit être signée individuellement pour chaque édition.

2. La structure

Un travail de diplôme divisé en sections présente globalement la structure suivante :

Le résumé consiste en une synthèse de l'ensemble du travail sur une seule page, depuis l'objectif jusqu'aux conclusions, en passant par l'analyse, le traitement et la résolution du problème. Il est destiné aux lecteurs qui veulent avoir un aperçu rapide. Le *management summary* (résumé du traitement du sujet) est établi au début du travail.

L'introduction décrit, entre autres, le problème concret ainsi que les objectifs. Il convient d'indiquer clairement en quoi consiste le travail. En termes concis, il faut souligner les principaux liens avec les problèmes et les références aux objectifs. La définition des objectifs reflète toujours aussi la décision de l'auteur de donner plus de poids à certains aspects, d'en traiter d'autres moins en profondeur ou d'en laisser d'autres entièrement de côté. L'introduction est complétée par les délimitations (définitions) et une brève explication de l'approche méthodologique du travail.

Ici, dans la mesure du nécessaire, devraient être présentées les bases théoriques de ce travail de diplôme. Sur quels postulats de départ l'auteur fonde-t-il son travail ? Quels ouvrages spécialisés/articles de journaux sont utilisés pour résoudre le problème choisi ? Quelles connaissances théoriques de base ce travail présuppose-t-il ?

La section principale du travail de diplôme est consacrée au traitement et à la résolution du problème et constitue la partie principale du travail. Le problème doit maintenant être résolu de manière autonome étape par étape. A la fin, il est recommandé de résumer en les récapitulant toutes les conclusions essentielles et tous les énoncés de base du travail et de souligner les conséquences importantes induites par ces points. Cela débouche sur une conclusion « complète » et oblige l'auteur à procéder à un examen critique de l'ensemble du travail (« Ai-je atteint les objectifs que je m'étais fixés ? »).

Le résultat à livrer (travail de concept, articulation) est décrit dans l'énoncé des questions annuel concret que les étudiants reçoivent de la commission d'examen.

3. Les critères d'évaluation

Ci-dessous sont énumérés quelques critères importants pour l'évaluation du travail de diplôme. Il est donc utile d'accorder une attention particulière à ces points.

Travail de diplôme, contenu

L'énoncé de la question doit être transposé dans le cadre d'un problème et d'un objectif pertinents.

Dans ce contexte, l'exhaustivité implique que toutes les questions essentielles pour traiter le sujet ont été clarifiées avec suffisamment de rigueur. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il faille traiter toutes les questions imaginables qui n'ont qu'un rapport lâche avec le sujet. Il est impossible de clarifier toutes les questions dans un cadre de travail limité.

Par conséquent, il est demandé de définir des points de focalisation. Une façon différenciée, nuancée de procéder ne signifie rien d'autre que d'établir des priorités pertinentes. Cela donne au travail une touche personnelle qui le rend unique. Elle montre que le problème a été traité et que certains aspects du problème ont été reconnus comme essentiels. C'est la seule manière d'avancer en profondeur.

Il est essentiel qu'un fil rouge reste visible dans tout le travail. Il faut éviter de se perdre dans un thème. Tout au long du processus de rédaction, on doit sans cesse se demander si un pas est fait dans la direction de l'objectif souhaité et si l'on avance, quantitativement et qualitativement parlant, dans la direction définie. Cela garantit une structure systématique, uniforme et harmonieuse du travail.

Une clarté et une intelligibilité totales constituent une condition sine qua non pour la compréhension des idées de l'auteur. Cela dit, les auteurs oublient souvent qu'ils n'écrivent pas pour eux-mêmes, mais pour le lecteur de leur travail. Le danger de l'inintelligibilité et de l'ambiguïté provient aussi du fait que l'auteur a sur la plupart des lecteurs une longueur d'avance en matière de connaissance du sujet et a une relation beaucoup plus directe avec celui-ci.

La définition des termes les plus importants, qui clarifient ce dont il est question, contribue, entre autres, à l'intelligibilité. Un glossaire des termes utilisés ajouté à la fin du travail est généralement utile.

La correction (au sens d'exactitude) se rapporte aux affirmations, conclusions, justifications, conclusions formulées et aux liens établis à l'intérieur du travail. Les affirmations douteuses ou non fondées représentent une source fréquente d'erreurs dans les travaux de diplôme. Il est donc nécessaire de s'efforcer d'obtenir l'étaiement le plus large possible des thèses principales par des affirmations qui se sont révélées exactes.

Outre l'exactitude des déclarations individuelles, le lien logique correct entre ces affirmations joue lui aussi un rôle majeur. Les affirmations, les preuves et en particulier les modèles de calcul doivent être compréhensibles et corrects.

La viabilité et la mise en application des solutions proposées sont également examinées. Tout gravite autour de la question suivante : « A quoi servent les résultats et enseignements de ce travail ? »

Travail de diplôme, aspects formels

Le travail de diplôme doit offrir une lecture fluide en termes de forme et de contenu. Une présentation claire ainsi que des listes complètes et une annexe pertinente constituent des prérequis tacites.

Un langage lourd et compliqué peut anéantir les idées les plus intéressantes, spectaculaires et créatives. Le travail de diplôme doit être rédigé sous une forme facilement compréhensible, stimulante et transparente.

Toutes les sources utilisées doivent être citées.

Le travail doit être relié en trois exemplaires (relié avec des **ligatures**) et soumis par voie électronique sous forme de fichier PDF.

Grille d'évaluation, travail de diplôme

Critères d'évaluation	Nombre maximal de points	Texte d'évaluation	Points
1. Conception	10		
La définition des objectifs est formulée et vérifiable.	3		
Le processus de réflexion , depuis la situation initiale, la définition des objectifs, la délimitation et jusqu'à la conclusion finale, est compréhensible et logique.	4		
Le séquencement est compréhensible et divisé en sous-objectifs au moyen de jalons.	3		
2. Méthodologie 2.1. Contenu	10		
Structure logique et systématique	4		
Contenu objectif et différencié	3		
Pondération judicieuse des différentes parties	3		
2. Méthodologie 2.2. Mise en application de considérations théoriques	10		
Formulation d'hypothèses et de théories disponible	3		

Examen différencié de la théorie	3		
Argumentation critique et réflexive	4		
2. Méthodologie 2.3. Pertinence pratique	10		
Problématique liée à l'environnement de travail	3		
Le sujet représente un potentiel de changement.	2		
Les résultats du travail peuvent être mis en application et sont utiles dans la pratique.	5		
3. Résultats 3.1. Conclusion	5		
Le travail reste centré sur l'énoncé de la question jusqu'à la fin.	3		
Référence à des questions ouvertes ou à des questions menant à d'autres réflexions	2		
3. Résultats 3.2. Autonomie des solutions	5		
Les analyses, commentaires, argumentations et théories émanant de tiers peuvent être distingués des contributions personnelles.	2		

Un examen plus approfondi des aspects problématiques est mis en évidence.	3		
4. Aspects formels	5		
Toutes les indications de mise en forme sont respectées (structure, table des matières, bibliographie, citations, etc.).	3		
Le travail de diplôme est illustré à l'aide d'éléments visuels pertinents et appropriés. Les illustrations/tableaux se réfèrent au texte.	2		
5. Langue	10		
La langue choisie est compréhensible .	3		
Le langage est formellement correct et se lit avec aisance .	3		
L' orthographe est correcte.	4		
Nombre total de points	65		

Note	Zurich, le
	Signature :

Evaluation de la présentation orale

Forme d'examen : examen individuel oral

Durée : 30 minutes

Le candidat présente les résultats de son travail de diplôme.

Notation : la notation porte sur les résultats, l'argumentation et la technique de présentation. La présentation est notée par deux experts aux examens.

Les candidats présentent les contenus élaborés dans le travail de diplôme et de nouveaux aspects qui n'ont pas encore été traités – ou pas été traités de façon approfondie – dans le travail de diplôme. Les candidats présentent les arguments ayant motivé les décisions/mesures prises et les analysent. Ils structurent leur présentation de façon logique et choisissent un type de présentation adapté aux contenus et à la culture de leur entreprise.

Evaluation de l'entretien professionnel

Forme d'examen : examen individuel oral

Durée : 45 minutes

Les candidats répondent aux questions (qui exigent une réponse approfondie et détaillée) des experts sur la base des résultats de leur travail de diplôme. Les questions des experts se rapportent à tous les champs thématiques « Economiste d'entreprise PME » avec diplôme fédéral ainsi qu'au savoir pratique actuel.

Notation : la notation porte sur l'exactitude du contenu et des faits ainsi que sur la clarté des réponses. L'entretien professionnel est noté par deux experts aux examens.